

## Procès-verbal de la réunion du comité d'entreprise du 27 Mai 2015

Le comité d'entreprise a siégé en réunion plénière le 27 Mai 2015, à partir de 8h30, sous la présidence de Mme Bénédicte MARTIN, présidente du Directoire de Centrale Innovation. Cette réunion s'est tenue au siège social de la société, à Ecully.

*Etaient présents :*

- La Présidente : Bénédicte MARTIN
- Les membres titulaires : Jean-Christophe ABRY  
Laura MARTINEZ

*Etait invitée :* Marie DECOUZ

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 Avril 2015**

Le procès-verbal a été reçu par l'ensemble des membres. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **2. Informations sur les entrées de commandes, facturations et trésorerie de la société**

A la date du 20/05/2015 :

- Carnet de commandes : 3.4M€ (dont Carnot : 87 000€), en-dessous de la courbe de 2014
- Carnet de négociation : 3.7M€, relativement faible par rapport aux 2 années précédentes
- Facturation : 2.7M€
- Trésorerie reste à un très bon niveau

La situation de la société est bonne.

### **3. Informations sur la gestion du PUMR sur le site de l'Ecole Centrale de Lyon**

Auparavant la décision de la structure de gestion du PUMR était laissée au choix des directeurs de laboratoires : soit l'ECL soit C-Innov.

L'Ecole Centrale de Lyon impose que cette gestion se fasse à partir de maintenant à l'ECL, sauf cas particulier à la demande justifiée des directeurs de laboratoire, et ce de manière partielle ou totale.

Le calcul du PUMR pour les contrats gérés par C-Innov continuera de se faire au sein de C-Innov.

#### **4. Point sur les entretiens professionnels**

Les entretiens professionnels sont obligatoires tous les 2 ans pour tous les salariés. A ce jour, tous les permanents C-Innov n'ont pas eu leur entretien professionnel depuis 2 ans (seuls 60% de l'ensemble des salariés l'ont eu, 100% du personnel de la structure administrative a eu son entretien professionnel dans le délai légal, des retards existent pour les salariés mis à disposition des Ecoles Centrales).

Une information a été faite en Janvier 2015 aux responsables fonctionnels afin de tenir leur entretien professionnel à leur salarié, et une relance a également été effectuée au mois de Mars. Une nouvelle relance va être faite avec une date limite pour la tenue de ces entretiens. Si la direction de Centrale Innovation constate que certains entretiens n'ont pas été réalisés dans ce délai, les entretiens seront effectués par la RRH qui aura, auparavant, rencontré les responsables fonctionnels concernés.

#### **5. Questions diverses**

- Livret d'accueil : un point a été ajouté concernant les entretiens professionnels et la Direction a proposé à la DUP d'insérer un paragraphe concernant les œuvres sociales proposées aux salariés.
- Recrutements :
  - Un contrat d'apprentissage sera recruté dans un laboratoire de l'ECL pour une durée de 2 ans
  - Une personne sera recrutée en CDD de 9 mois à mi-temps au siège de la cellule administrative à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2015. Cette personne sera charge de la comptabilité fournisseurs

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10h00.

La prochaine réunion du CE aura lieu le ***Mercredi 24 Juin 2015 à 8h30.***

A Ecully, le 27 Mai 2015,

Jean-Christophe ABRY  
Secrétaire du CE Centrale Innovation

